

Conclusion
en ligne:
[swica.ch/
studentcare](https://www.swica.ch/studentcare)

STUDENT CARE

L'ASSURANCE DESTINÉE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.

PARCE QUE LA SANTÉ
PASSE AVANT TOUT

SWICA

ATTRAYANTE ET ÉTENDUE. L'ASSURANCE STUDENT CARE DE SWICA.

Vous séjournez en Suisse dans le cadre de programmes de formation ou de perfectionnement et souhaitez bénéficier d'une grande sécurité financière? Avec STUDENT CARE, SWICA vous offre, en cas de maladie et d'accident, une couverture d'assurance conforme au catalogue de prestations de l'assurance obligatoire des soins (LAMal).

PRESTATIONS

- › En cas de maladie et d'accident, couverture d'assurance étendue, conforme au catalogue de prestations de l'assurance obligatoire des soins (LAMal)
- › Service de télémédecine santé24 dans le monde entier
- › Franchise annuelle au choix de 300 francs ou de 500 francs pour les traitements ambulatoires et hospitaliers
- › Aucune quote-part sur les frais qui dépassent la franchise annuelle
- › Conclusion sans examen de santé
- › En cas de traitement d'urgence à l'étranger, couverture d'assurance dans le monde entier jusqu'au double du tarif suisse

STUDENT CARE s'adresse aux étudiantes et étudiants étrangers (écolières et écoliers, étudiantes et étudiants, stagiaires, mais pas les doctorantes ou doctorants) qui séjournent temporairement en Suisse à des fins de formation ou de formation continue et ne sont pas soumis à l'obligation d'assurance selon la LAMal.

Conclusion en ligne: [swica.ch/studentcare](https://www.swica.ch/studentcare)

LA COUVERTURE INDIVIDUELLE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENT

Les assurances complémentaires de SWICA vous permettent de compléter l'assurance en fonction de vos besoins spécifiques et de bénéficier de contributions attrayantes à la promotion de votre santé et à la prévention.

Plus d'infos: [swica.ch/assurances-complementaires](https://www.swica.ch/assurances-complementaires)

		PRESTATIONS*
SERVICE DE TÉLÉMÉDECINE SANTÉ24		Un personnel médical qualifié répond à vos questions de santé et vous aide à trouver les médecins et thérapeutes adéquats. 24 heures sur 24, 365 jours par an, dans le monde entier et en quatre langues
SOINS AMBULATOIRES MÉDECINE CLASSIQUE		Traitement dispensé par une ou un médecin avec convention ou par du personnel médical reconnu (chiropraticiennes et chiropraticiens, neuropsychologues, physiothérapeutes, ergothérapeutes, logopédistes, diététiciennes et diététiciens, podologues, sages-femmes et hommes sages-femmes); couverture intégrale
MÉDICAMENTS		Selon les listes de médicaments si prescrits par une ou un médecin
SÉJOUR HOSPITALIER		Division commune dans les hôpitaux figurant sur la liste du canton de domicile ou du canton siège, selon le tarif du canton de domicile
MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE		Médecine anthroposophique, acupuncture, médecine traditionnelle chinoise (MTC), homéopathie et phytothérapie: couverture selon le tarif du canton de domicile pour les médecins titulaires d'une formation continue reconnue par la FMH dans la discipline correspondante
BILANS DE SANTÉ MÉDICAUX		Mesures de prévention dans le cadre de l'ordonnance légale sur les prestations. Prévention gynécologique tous les 3 ans
MATERNITÉ		Prestations de grossesse selon l'ordonnance légale sur les prestations sans participation aux coûts; traitements de maladies à partir de la 13 ^e semaine de grossesse jusqu'à et y compris 8 semaines après l'accouchement sans participation aux coûts
VACCINATIONS PRÉVENTIVES ET EN VUE DE VOYAGES		Vaccinations dans le cadre de l'ordonnance légale sur les prestations
SOINS À DOMICILE		Conseils, traitements et soins de base dispensés par des prestataires que SWICA reconnaît
CURES THERMALES		CHF 10.-/jour, 21 jours par an
PSYCHOTHÉRAPIE		Psychothérapie assurée par une ou un médecin spécialiste; psychothérapie pratiquée par des psychologues (sur ordonnance médicale)
LUNETTES OU LENTILLES DE CONTACT		CHF 180.- par an jusqu'à l'âge de 18 ans (dans le cadre de l'ordonnance légale sur les prestations)
MOYENS AUXILIAIRES PRESCRITS PAR UN MÉDECIN		Selon la liste des moyens et appareils prescrits par la loi
TRANSPORTS D'URGENCE/ TRANSPORTS PRESCRITS PAR UNE OU UN MÉDECIN		50% jusqu'à CHF 500.- pour des transports indiqués médicalement; 50% jusqu'à CHF 5 000.- pour des transports d'urgence en Suisse
TRAITEMENTS À L'ÉTRANGER		Prise en charge des frais en cas d'urgence, jusqu'au double du tarif selon le tarif suisse reconnu ou selon les accords bilatéraux avec l'UE/l'AELE
SOINS DENTAIRES HYGIÈNE DENTAIRE		En cas d'affection grave de l'appareil masticatoire ou si le traitement est en rapport avec une maladie générale très grave. Couverture en cas d'accident dentaire si l'accident est inclus.

*Couverture intégrale signifie la prise en charge des coûts qui dépassent la participation aux coûts convenue.

DISPONIBLES À TOUT MOMENT

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE SWICA.

MYSWICA



LE TRAITEMENT NUMÉRIQUE DES QUESTIONS D'ASSURANCE

- › Carte d'assurance numérique
- › Aperçu individuel des prestations
- › Scanner et envoyer les factures en ligne
- › Envoyer des messages au service clientèle
- › Toutes les données personnelles d'assurance, y compris les prestations

swica.ch/myswica

BENEVITA



LE COACH SANTÉ NUMÉRIQUE ASSORTI D'UN SYSTÈME DE BONUS

- › Des contenus intéressants et des conseils sur le thème de la santé
- › Des challenges quotidiens motivants
- › Des points à cumuler pour bénéficier d'offres et de réductions attrayantes

swica.ch/benevita

BENECURA



LE CONSEIL SANTÉ NUMÉRIQUE ASSORTI DU SYMPTOMCHECK

- › SymptomCheck et CheckPrévention assortis de recommandations personnalisées
- › Dossier santé pour l'archivage sécurisé de vos données et documents
- › Répertoire des spécialistes
- › Lexique médical et des médicaments

swica.ch/benecura

Téléchargez maintenant toutes les applications SWICA:



À VOTRE SERVICE 365 JOURS PAR AN, 24 HEURES SUR 24.

Téléphone 0800 80 90 80 / swica.ch

SWICA